

FRATERNITE

Organe du Mouvement National contre le Racisme (zone Sud)

LES ALLEMANDS ATTENT EN PLACE LEUR "PLAN A"

Des scènes d'un horrible sadisme se déroulent à Nice le lendemain de l'invasion nazie. Une nouvelle vague de rafles et de persécutions dans d'autres villes de France. Est-ce le prélude à l'internement et à la déportation de tous les Français valides?

FRANCAIS, PRENEZ GARDE. ACCROCHEZ-VOUS AU SOL DE LA PATRIE NE VOUS LAISSEZ PAS DEPORTER

Les bottes de l'envahisseur nazi ont à peine retenti sur le pavé de Grenoble et de Nice, et déjà des rafles monstres ont eu lieu contre des patriotes et des Juifs. A Nice, la barbarie a atteint son paroxysme. La chasse a duré quelques jours et des scènes ignobles se sont déroulées à la gare où tous les voyageurs ont été descendus du train pour passer un contrôle honteux. Beaucoup ont été déshabillés... Un cri de dégoût s'est élevé de toute la population, et sans leurs mitraillettes les sadiques dégénérés auraient été maltraités sur place.

Pendant une rafle, un jeune Juif a été abattu en plein centre de la ville par les sbires de la Gestapo.

Plusieurs milliers de femmes, hommes et enfants juifs et un certain nombre de Français ont été entassés dans des wagons à bestiaux sans aucune nourriture, et dirigés sur Drancy d'où partent les convois de la mort.

En même temps se déroulent dans différentes villes de France des rafles monstres. Des officiers de l'armée d'armistice, des sous-officiers de l'armée et des patriotes sont arrêtés en masse. On se demande avec angoisse si nous n'assistons pas au prélude de l'exécution du fameux plan A.

En effet, le gouvernement de Vichy vient d'être avisé par les Allemands qu'ils prenaient d'ores et déjà toutes dispositions pour appliquer d'un instant à l'autre les mesures de "pré-alerte" prévues en cas de menace de débarquement imminent ou d'événements graves.

Ce plan prévoit: 1°.- Interdiction de circuler d'une commune à l'autre; 2°.- Désarmement de la police; 3°.- Arrestation de tous les Juifs français ou étrangers; 4°.- Arrestation des officiers de l'ex-armée de l'armistice; 5°.- Arrestation de tous les suspects, c'est-à-dire des patriotes dont les listes sont déjà entre les mains de la Gestapo; 6°.- 80% des moyens de transport seront à la disposition des Allemands.

La situation évolue rapidement. Nous sommes arrivés au stade où aucune distinction n'est faite entre Juifs et non-Juifs. Telle est l'évolution logique du plan d'instauration de l'ordre raciste en France. dans lequel les mesures primitivement dirigées contre les Juifs seuls avaient pour principale fonction de détourner l'attention des intéressés non-Juifs.

C'est dire que l'immense majorité des Français qui refusent la servitude doivent prendre les mesures de protection qui s'imposent. Ceux qui sont immédiatement visés: patriotes, officiers de l'armée de l'armée de l'armistice, Juifs, doivent changer de domicile, (suite P.2)...

camoufler leur identité, ne pas répondre aux convocations de la police, etc... Le premier devoir de tous les citoyens est d'échapper par tous les moyens à l'ennemi.

Cela est d'autant plus possible que la solidarité agissante de la majorité de la population se manifeste envers eux.

Les forces de la Gestapo sont limitées. Elles ne peuvent se suffire à elles-mêmes et n'ont pu tant sévir jusqu'à présent qu'avec l'appui des fonctionnaires et de la police mise par Vichy à la disposition de l'ennemi. Mais l'ampleur de la résistance, les succès alliés sur tous les fronts, la résistance croissante dans tous les pays occupés et les événements récents d'Italie réduisent les possibilités matérielles de la police allemande. Des craquements se font entendre dans l'appareil policier français.

Que de partout s'élèvent les cris d'indignation contre la barbarie; que de partout s'élève la protestation de la France contre la déportation de ses fils.

Que toutes les forces s'unissent. Il faut agir pour mettre fin aux déportations, aux persécutions de Français, quelle que soit leur religion.

NON, LA FRANCE, LA VRAIE FRANCE NE LIVRERA PAS SES FILS A L'ENNEMI. ELLE LES DEFENDRA PAR TOUS LES MOYENS EN SON POUVOIR.

LES OUVRIERS FRANÇAIS EN ALLEMAGNE PRIVÉS DU DROIT DE CONGE

Le 18 Septembre, les travailleurs français en Allemagne ont été avisés par les autorités allemandes que jusqu'au 15 Octobre toutes les permissions étaient suspendues. Cet acte arbitraire et révoltant a produit une indignation générale parmi les ouvriers français en Allemagne, d'autant plus que, comme prétexte à ces mesures de représailles envers tous les ouvriers, les Allemands prenaient le fait qu'un certain nombre d'anciens prisonniers permissionnaires avaient jugé bon de ne plus rendre de services à ceux qui les avaient martyrisés pendant trois ans.

Cet acte barbare de vengeance des nazis sur l'ensemble des travailleurs français démontre encore une fois quelle valeur réelle on peut attacher aux promesses mirifiques faites par les recruteurs à la solde des nazis, et à toute la législation sociale nazie.

Un travailleur français qui se rend en Allemagne abdique toute liberté d'action. Il n'est plus maître de ses destinées. Aucune loi ne le protège, aucun organisme ne peut le défendre. Il est livré comme esclave et sert à chaque instant d'otage.

C'est pourquoi nous ne cesserons jamais de conseiller aux requis de ne pas répondre à l'appel et de prendre le chemin du maquis où, avec d'autres Français, ils prépareront la lutte libératrice, au lieu de celui de la soumission et de l'esclavage.

Cela ne veut pas dire que ceux qui sont partis sont inévitablement condamnés à l'arbitraire des nazis. Des renseignements qui nous parviennent de nombreuses familles de travailleurs français en Allemagne prouvent que celles-ci ont protesté contre la suppression des congés de leurs proches travaillant en Allemagne. Là-bas même, les travailleurs se dressent contre cette mesure inique, et il n'y a aucun doute que cette résistance portera ses fruits.

Extraits de la LETTRE COLLECTIVE
DE L'ÉPISCOPAT BELGE dans les
pages de Belgique, concernant la
mobilisation de la main-d'œuvre
belge.

Impérativement, vos évêques ont protesté auprès de l'autorité occupante contre ces mesures iniques. Les hautes autorités judiciaires du pays sont également intervenues. Le roi a multiplié ses efforts pour obtenir le retrait ou la mitigation des ordonnances. Le Saint-Siège s'est intéressé à la question. Mais tout est resté vain et sans effet.

Ces mesures de réquisition humaine sont absolument injustifiables; elles violent le droit naturel, le droit international et la morale chrétienne.

Elles ne tiendront compte d'aucune considération, ni de la dignité et de la liberté essentielle de la personne humaine, annihilées par la contrainte, les menaces et de graves sanctions, ni du bien et de l'honneur des familles douloureusement blessées par la disparition violente de leurs membres, ni de l'intérêt suprême de la société qui souffre fatalement par suite des sentiments de colère et de sourde haine nées dans des milliers de coeurs opprimés.

La contrainte des corps et des volontés est grave; la violence faite aux consciences est plus grave encore. On oblige les citoyens belges à coopérer, directement ou indirectement, aux opérations militaires de la puissance étrangère qui fait subir injustement à leur patrie un régime d'occupation très dur, en ne donnant pas la moindre assurance quant à l'avenir; on place souvent les ouvriers et surtout les ouvrières dans des conditions morales et religieuses gravement dommageables; enfin malgré leurs instances réitérées, vos évêques ne parviennent pas à obtenir l'autorisation d'envoyer auprès de leurs diocésains exilés des prêtres-auxiliaires pour les assister de leur ministère sacerdotal.

On nous dit que ces mesures sont nécessaires pour protéger la civilisation européenne. Seulement, est-ce défendre la civilisation, n'est-ce pas plutôt l'anéantir, que d'appliquer des procédés qui violent les principes essentiels de toute civilisation?

La raison humaine et la morale chrétienne condamnent et flétrissent ces procédés indignes et barbares; toute collaboration à l'exécution de ces mesures est gravement illicite en conscience.

Les nations civilisées, si elles en sont informées, ne peuvent manquer d'exprimer leur réprobation profonde.

ARRESTATION DE FABRE-LUCE

"Au premier rang des écrivains français qui s'efforcent de montrer à leurs compatriotes que leur avenir est dans "la voie européenne", Alfred FABRE-LUCE prend place. Son "Journal de la France" avec sa description des hommes et des choses est devenu déjà un véritable document historique. Le deuxième volume vient d'en être traduit en allemand."

C'est en ces termes que la "Pariser Zeitung" du 12 Juin 1943 annonçait cet événement littéraire.

Depuis, il y a eu le troisième volume qui, achevé d'imprimer le 26 Juin 1943, disparaissait des librairies deux jours plus tard. Et FABRE-LUCE était arrêté peu après, parce qu'il donnait l'Allemagne comme perdante, parce qu'il dénonçait certaines erreurs de Vichy (nous disons moins pudiquement des crimes) comme l'emprisonnement pour délit d'opinions, la violation du droit d'asile et les atrocités contre les Juifs. Gageons que la presse de Goebbels ne parlera pas du troisième volume du "Journal de la France".

DIFFUSEZ "FRATERNITE" - ADHÉREZ AU MOUVEMENT NATIONAL CONTRE LE RACISME

(de notre correspondant de Grenoble)

La volonté de paix du peuple italien et la lassitude de ses soldats causaient déjà depuis de longs mois des soucis et des cauchemars aux dirigeants de Berlin. Rien d'étonnant donc qu'aussitôt la nouvelle du renversement du régime fasciste en Italie connue, les nazis aient décidé l'occupation et l'éloignement des troupes italiennes des régions sud-est de la France.

En effet, déjà 15 jours avant la capitulation de Badoglio, l'invasion nazie a commencé dans l'Isère et la Savoie.

Craignant une réaction vive de la part de la population française, les nazis ont fait précéder leur entrée à Grenoble de rafles monstres et d'arrestations de milliers de Français.

Après l'entrée des Allemands dans la ville, les arrestations se sont encore multipliées. Chaque nuit, des dizaines de personnes ont été emmenées de leur domicile, sans aucune accusation précise, et envoyées dans une direction "inconnue".

La population vivait dans la plus grande terreur, mais aussi avec la résolution de résister aux plans de la Gestapo.

Le bruit ayant couru que les nazis préparaient une opération contre les réfractaires et les Juifs, de partout des offres de secours affluèrent aux victimes présumées. Des maires de village offraient des abris aux enfants et vieillards juifs. Des gendarmes prévenaient ceux qu'ils croyaient devoir venir chercher le lendemain. Des organisations du Secours National envisageaient déjà comment aider pratiquement ceux qui momentanément se trouveraient sans ressources. Les curés et les

(de notre correspondant de Toulouse)

Vous connaissez NAKACHE? Parbleu, tout le monde le connaît. Il est champion de France des 100 et 200 mètres nage libre, et recordman des 200 mètres brasse.

Il a plus fait pour le prestige de la France et pour la jeunesse sportive française que tous les Pascot et Cie. Mais, car il y a un mais, Nakache est Français juif.

Quelle insolence de la part d'un Juif de nager plus vite qu'un Pallaz, Cartonnet, Gibel ou autre milicien!

Aussi lui fut-il interdit de participer au dernier criterium de natation. Mais c'était mal connaître le public sportif toulousain, et sur tout les nageurs du T.O.E.C. et du T.A.C. Ces derniers, indignés de cette mesure de racisme imbécile, se sont solidarisés avec Nakache et ont refusé de participer au championnat malgré les menaces de Pascot, commissaire général aux Sports. Les gradins ont retenti pendant dix bonnes minutes des cris de: NAKACHE!

Les vrais sportifs toulousains manifestèrent ainsi leur répulsion pour ceux qui, en sabotant les sports font les protagonistes des méthodes teutoniques.

...fidèles rivalisaient d'ardeur pour aider les persécutés. La contrée entière communiait dans une volonté de résistance. Au cours de 24 heures, des milliers d'abris furent trouvés au sein de familles françaises, et la grande majorité des traqués était ainsi pourvue d'un toit.

Cela ne veut pas dire pourtant que le danger est écarté. La Gestapo cherchera, pour son forfait, un moment où la vigilance aura diminué. C'est pour cela que nos amis et tous les Français des régions récemment envahies feront bien d'être prêts à la riposte à chaque instant.